



**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2018**

AOUT 2018

	<u>Pages</u>
• Bilan	3
• Etat des engagements hors bilan	4
• Etat de résultat	5
• Etat des flux de trésorerie	6
• Notes aux états financiers	10

Banque de Tunisie et des Emirats

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2018
(unité : en milliers de dinars)

	A C T I F	<i>Note</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
AC 1	Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	73 721	28 164	18 360
AC 2	Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	147 673	133 998	153 815
AC 3	Créances sur la clientèle	3	726 579	712 779	722 072
AC 4	Portefeuille commercial (*)	4	135 354	53 422	55 043
AC 5	Portefeuille d'investissement (*)	5	56 892	61 204	59 669
AC 6	Valeurs immobilisées	6	24 250	17 123	16 469
AC 7	Autres actifs	7	13 602	11 689	12 262
	TOTAL ACTIF		1 178 071	1 018 379	1 037 690
	P A S S I F				
PA 1	Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	304 884	179 956	232 608
PA 3	Dépôt & avoirs de la clientèle	9	623 441	556 889	537 520
PA 4	Emprunts & ressources spéciales	10	104 550	132 618	120 242
PA 5	Autres passifs	11	17 231	20 274	17 293
	TOTAL PASSIF		1 050 106	889 737	907 663
	CAPITAUX PROPRES				
CP 1	Capital		90 000	90 000	90 000
CP 2	Réserves		47 475	47 398	47 440
CP 3	Actions propres		-840	-840	-840
CP 5	Résultat reporté		-6 573	-7 355	-7 355
CP 6	Résultat de la période		-2 097	-561	782
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	127 965	128 642	130 027
	TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 178 071	1 018 379	1 037 690

(*) Les données de 2017 ont été retraitées cf. à la note 3.12

Etat des engagements hors Bilan
Arrêté au 30 Juin 2018
 (unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
	<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	13	76 439	69 071	77 971
HB 2	Crédits documentaires		19 472	26 545	26 536
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		95 911	95 616	104 507
	<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
HB 4	Engagements de financement donnés		66 175	77 337	59 516
HB 5	Engagements sur titres		107 350	24 849	20 550
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		173 525	102 186	80 066
	<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
HB 6	Engagements de financement reçus	14	0	0	0
HB 7	Garanties reçues	15	620 036	620 621	638 963
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		620 036	620 621	638 963

Etat de résultat
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2018
 (unité : en milliers de dinars)

		<i>Notes</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
	<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	16	30 564	25 287	54 789
PR 2	Commissions		8 021	7 515	14 586
	Gains sur opérations de change	17	1 881	1 509	3 489
PR 3	Revenus du portefeuille commercial(*)	18	2 177	2 088	3 707
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement (*)	19	1 572	1 639	2 937
	Total produits d'exploitation bancaire		44 215	38 038	79 508
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	-22 572	-17 504	-34 732
CH 2	Commissions encourues		-681	-1 045	-405
	Total charges d'exploitation bancaire		-23 253	-18 549	-35 137
	PRODUIT NET BANCAIRE		20 962	19 489	44 371
PR 5/CH 4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	-7 644	-5 656	-10 016
PR 6/CH 5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	220	183	129
PR 7	Autres produits d'exploitation		0	0	0
CH 6	Frais de personnel	23	-11 093	-9 996	-22 350
CH 7	Charges générales d'exploitation	24	-3 783	-3 725	-7 974
CH 8	Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-935	-973	-2 176
	RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 273	-678	1 984
PR 8/CH 9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		221	198	324
CH 11	Impôts sur les sociétés		0	-81	-1 335
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-2 052	-561	973
PR 9/CH10	éléments extraordinaires		-45	0	-191
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		-2 097	-561	782

(*) Les données de 2017 ont été retraitées cf. à la note 3.12

Banque de Tunisie et des Emirats

Etat de flux de trésorerie
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2018
 (Unité : en milliers de dinars)

ACTIVITE D'EXPLOITATION	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produits d'exploitation bancaires encaissés		7 963	38 366	77 179
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-24 975	-14 506	-29 527
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		13 344	-7 901	-19 177
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		81 417	-32 843	-49 289
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		-20 243	-14 983	-29 720
Autres flux d'exploitation		1 092	6 034	-967
Impôts sur les sociétés		-918	-747	-798
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		57 680	-26 580	-52 299
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 684	1 310	463
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-77 846	1 933	-1 366
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-3 858	-2 247	-6 198
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-79 020	996	-7 101
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		-7 028	10 805	10 805
Remboursement d'emprunts		-7 750	-7 750	-17 250
Augmentation/diminution ressources spéciales		387	-15 880	-20 899
Dividendes versés		0	0	0
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		-14 391	-12 825	27 344
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-35 731	-38 409	-86 744
Liquidités et équivalents en début de période		-88 453	-1 709	-1 709
Liquidités et équivalents en fin de période	25	-124 184	-40 118	-88 453

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018 *(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)*

4. NOTES EXPLICATIVES *(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)*

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

La banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Au niveau de la BTE et selon les clauses contractuelles des contrats de leasing il n'est pas négocié avec le preneur une valeur résiduelle non garantie, ni des loyers conditionnels. En effet, tous nos contrats de leasing et les échéanciers leurs correspondants tiennent compte uniquement d'une valeur d'achat à la fin du contrat fixée, généralement, à 1 DT qui est assimilée à juste titre comme une valeur résiduelle garantie.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué de :

- Un portefeuille commercial : Ce portefeuille est constitué de Titres de placement (BTA, obligations et fonds gérés

Pour l'évaluation : le portefeuille BTA est évalué mensuellement, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 25. Dans ce sens, nous adoptons la courbe des taux éditée par la Société Tunisie Clearing pour valoriser le portefeuille BTA.

Ainsi, seules les moins-values potentielles (dégagées entre le prix déterminé par la courbe des taux reflétant la juste valeur de la ligne, et le Coût Moyen Pondéré d'acquisition) sont comptabilisées.

Quant aux règles de constatation des intérêts, nous adoptons la méthode linéaire paragraphe 47 de la NC 25, la valorisation se fait mensuellement.

- Un portefeuille d'investissement constitué de titres de participations détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme.

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2- Provision collective

Les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Les établissements de crédit peuvent pour l'évaluation du montant de ces provisions recourir à la méthodologie référentielle édictée par la BCT à cet effet ou s'appuyer sur des modèles qui leurs sont propres et dont les fondements doivent être motivés et avoir requis l'approbation préalable de la Direction Générale de la Supervision Bancaire.

3.6.3 Provisions additionnelles :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Le montant de la dotation aux provisions additionnelles au titre de la période close au 30/06/2018 a été estimé à 5877 KDT.

3.6.4- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées .Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de changes, sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises.
- Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.
- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au Comptant en vigueur à la date d'arrêté.
- Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la Période considérée.
- Les opérations de change à terme à des fins de couverture sont réévaluées en fin de période au cours de change au comptant de la date d'arrêté
- Au 30/06/2018 le montant global de la contrevaieur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises est de : 14 610 KDT

3.8-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %

- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

3.9 Note portant déclaration des principes comptables appliqués :

Nous déclarons que les mêmes principes et méthodes comptables sont adoptés pour l'établissement de comptes intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2018 par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31/12/2017.

3.10 Note sur les émissions, achats et remboursements de dettes et d'actions ordinaires cf. à la NC 19 :

La banque n'a réalisé aucune de ces opérations durant la période intermédiaire

3.11 Note sur les évènements significatifs postérieurs à la fin de période intermédiaire :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture et celle de d'établissement des états financiers.

3.12 Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 juin 2018, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives au 31 décembre 2017 et celles relatives au 30 juin 2017.

Les données relatives à l'année 2017 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à l'exception de quelques reclassements qui ont été opérés au niveau des deux rubriques suivantes : portefeuille titres commercial et portefeuille d'investissement.

3.12.1 Reclassements du bilan

Portefeuille titres commercial

Libelles	30/06/2017 publié	Reclassement vers AC5	30/06/2017 retraité
Titres de placement à revenus fixes	81 736	-29 649	52 087
BTA	54 625		54 625
Obligations	29 649	-29 649	0
Primes d'acquisition BTA	-1 894		-1 894
Moins-value BTA	-644		-644
Titres de placement à revenus variables (Fonds gérés BTE SICAR)	14 792	-14 792	0
Fonds gérés	14 792	-14 792	0
Créances rattachés	1 836	-501	1 335
Total Brut	98 364	-44 942	53 422
Provisions	-2 689	2 689	0
Total net	95 675	-	53 422

Libelles	31/12/2017 publié	Reclassement vers AC5	31/12/2017 retraité
Titres de placement à revenus fixes	81 062	-28 099	52 963
BTA	55 625		55 625
Obligations	28 099	-28 099	0
Primes d'acquisition BTA	-1 801		-1 801
Moins-value BTA	-861		-861
Titres de placement à revenus variables(Fonds gérés BTE SICAR)	14 792	-14 792	0
Fonds gérés	14 792	-14 792	0
Créances rattachés	3 136	-1 056	2 080
Total Brut	98 990	-43 947	55 043
Provisions	-2 797	2 797	0
Total net	96 193	-	55 043

Portefeuille d'investissement

Libellé	30/06/2017 publié	Reclassement de l'AC4	30/06/2017 retraité
Obligations		29 649	29 649
Intérêts à recevoir sur obligations		501	501
Titres de participation des entreprises associées	9 042		9 042
Autres Titres de participation	11 354		11 354
Créances rattachés	1075		1 075
Fonds gérés		14 792	14 792
Total brut	21 471	44 942	66 413
Provisions	-2 520	-2 689	-5 209
Total net	18 951	42 253	61 204

Libellé	31/12/2017 publié	Reclassement de l'AC4	31/12/2017 retraité
Obligations		28 099	28 099
Intérêts à recevoir sur obligations		1056	1 056
Titres de participation des entreprises associées	11 054		11 054
Autres Titres de participation	9 331		9 331
Créances rattachés	600		600
Fonds gérés		14 792	14 792
Total brut	20 985	43 947	64 932
Provisions	-2 466	-2 797	-5 263
Total net	18 519	41 150	59 669

3.12.2 Reclassements de l'état de résultat

Les revenus provenant des obligations et des fonds gérés ont été reclassés de la rubrique « Revenus du portefeuille commercial PR3 » vers la rubrique « Revenus du portefeuille investissement PR4 » pour un montant de 1313 KDT au 30 juin 2017 et 2683 KDT au 31 décembre 2017.

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Caisse agences dinars	5 120	5 237	3 155
Caisse agences devises	4 135	2 698	1 303
Banque Centrale de Tunisie en dinars	468	4 953	684
Banque Centrale de Tunisie en devises	63 998	15 276	13 218
TOTAL	73 721	28 164	18 360

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Créances sur les établissements bancaires	105 483	106 633	123 294
Créances sur les établissements financiers	42 190	27 365	30 521
TOTAL	147 673	133 998	153 815

Ces créances se détaillent comme suit :

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	-	22 000	0
Prêts en devises BCT	18 094	-	-
Prêts interbancaires en devises	6 132	26 600	19 619
Prêts swap en devises	64 046	38 453	96 578
Avoirs chez les correspondants locaux	63	65	63
Avoirs chez les correspondants étrangers	17 148	19 515	6 995
Créances rattachées			39
Créances sur les établissements financiers	42 190	27 365	30 521
TOTAL	147 673	133 998	153 815

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 30 juin 2018, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes débiteurs de la clientèle	45 433	40 818	39 206
Autres concours à la clientèle	769 209	744 902	762 071
Crédits sur ressources spéciales	2 827	6 427	3 167
TOTAL	817 469	792 147	804 444

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Concours CT (1)	209 538	209 456	215 912
Concours M.L.T. (2)	517 690	503 142	505 632
Comptes débiteurs de la clientèle	45 433	40 818	39 206
Leasing (3)	44 808	38 731	43 694
Total brut	817 469	792 147	804 444
Agios réserves	-23 869	-22 517	-22 653
Provisions	-61 227	-51 213	-53 925
Provisions collectives	-5 794	-5 638	-5 794
Total net	726 579	712 779	722 072

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Encours non échus	196 221	198 364	210 921
Avance sur dépôt à terme	1 243	2 176	1 603
Intérêts et Commissions impayés	83	89	29
Principal impayé	14 348	10 852	5 604
Intérêts et commissions perçus d'avance	-2 357	-2 025	-2 246
Total	209 538	209 456	215 912

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Encours non échus	424 286	406 785	412 671
Principal échus	25	-1	23
Principal impayé	23 098	30 914	26 112
Intérêts et commissions impayés	7 699	9 927	7 928
Intérêts à recevoir	5 603	3 446	5 333

Avance en comptes courants	169	185	169
Créances contentieuses	56 810	51 893	53 396
Frais de protêt	0	-7	0
Total	517 690	503 142	505 632

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Encours	42 489	38 012	42 228
Principal impayé	1 140	334	630
Intérêts impayés	662	273	493
Intérêts courus	144	0	141
Autres créances	373	112	202
Total	44 808	38 731	43 694

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	TOTAL
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	1 607	15 701	162 267	56 381	281 734	517 690
Concours CT	5 062	89 599	111 358	331	3 188	209 538
Leasing	458	8 780	35 489	81	-	44 808
Comptes courants débiteurs	821	12 817	24 276	402	7 117	45 433
TOTAL BRUT	7 948	126 897	333 390	57 195	292 039	817 469

La répartition des engagements entre actifs classés et actifs non classés se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	juin-18	juin-17	juin-18	juin-17	juin-18	juin-17
Concours MLT	416 644	391 332	101 046	111 810	517 690	503 142
Concours CT	176 690	183 068	32 848	26 388	209 538	209 456
Leasing	36 477	30 899	8 331	7 832	44 808	38 731
Comptes courants débiteurs	37 610	32 898	7 823	7 920	45 433	40 818
TOTAL Brut	667 421	638 197	150 048	153 950	817 469	792 147

La répartition des engagements selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Nature de l'engagement	<3MOIS	3 MOIS<D>1AN	1AN<D>5ANS	>5ans	Total
Concours MLT	104 334	64 995	223 021	122 530	514 880
Leasing	5 782	11 713	25 545	589	43 629
Concours CT	210 822	45 639	2 499	-	258 960
TOTAL	320 938	122 347	251 065	123 119	817 469

Note 4 : Portefeuille commercial

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titres de placement à revenus fixes	135 079	52 087	52 963
BTA	137 625	54 625	55 625
Primes d'acquisition BTA	-1 828	-1 894	-1 801
Moins-value BTA	-718	-644	-861
Créances rattachées	275	1 335	2 080
Total Net	135 354	53 422	55 043

Note 5 : portefeuille titres d'investissement

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Obligations	24 985	29 649	28 099
Intérêts a recevoir sur obligations	418	501	1 056
Titres de participation des entreprises associées	4 942	9 042	9 032
Autres Titres de participation	16 404	11 354	11 353
Créances rattachés	525	1 075	600
Fonds gérés	14 792	14 792	14 792
Total brut	62 066	66 413	64 932
Provisions	5 174	5 209	5 263
Total net	56 892	61 204	59 669

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit selon la cotation en bourse :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Obligations	24 985	29 649	28 099
Intérêts à recevoir sur obligations	418	501	1 056
Titres cotés	7 288	7 288	7 288
Titres non cotés	14 058	13 108	13 097
Créances rattachées	525	1 075	600
Fonds gérés	14 792	14 792	14 792
TOTAL Brut	62 066	66 413	64 932
Provisions	5 174	5 209	5 263
TOTAL Net	56 892	61 204	59 669

Note 6 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur BRUTE au 30/06/2018	ACQUISITIONS	CESSIONS	Valeur Brute au 30/06/2018	Amortissements cumules au 30/06/2018	Valeur Nette au 30/06/2018
Terrain	4 002	0	0	4 002	0	4 002
Constructions en cours	5 373	2 842	0	8 215	0	8 215
Constructions	7 441	0	0	7 441	-2 031	5 410
Mobilier & Matériel de Bureaux	1 842	23	0	1 865	-1362	503
Matériel Informatique	6 848	315	0	7 163	-5 310	1 853
Matériel de Transport	395	0	0	395	-344	51
A, A & Installations	11 211	165	0	11 376	-7 160	4 216
Total	37 112	3 345	0	40 457	-16 207	24 250

Note 7 : Autres postes d'actif

Au 30 juin 2018, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes de régularisations (produits à recevoir)	3 142	2 320	2 809
Autres	10 460	9 369	9 453
TOTAL	13 602	11 689	12 262

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Personnel	4 885	4 657	4 634
Etat et collectivités locales	623	1 005	1 645
Autres débiteurs	5 697	3 098	3 584
Charges reportées	105	151	100
Opérations monétiques	155	80	162
Créances prises en charge par l'Etat	2 137	2 698	2 137
Total	13 602	11 689	12 262

4.2-PASSIFS

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunts et refinancement BCT	143 000	94 000	61 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	160 255	80 912	169 131
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	-	4 000	-
Avoirs des Correspondants Etrangers	592	172	108
Créances rattachées	63	140	-
Dépôts des établissements financiers spécialisés	974	732	2 369
TOTAL	304 884	179 956	232 608

Note 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dépôt à vue	432 429	365 245	379 936
Autres	191 012	191 644	157 584
TOTAL	623 441	556 889	537 520

Ces dépôts se détaillent comme suit par nature :

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dépôts à terme en dinars	176 270	184 984	150 708
Dépôts à terme en devises	14 742	6 660	6 876
Comptes courants personnes physiques	32 929	34 539	33 319
Comptes courants personnes morales	80 502	73 124	79 841
Comptes d'épargne	73 891	63 281	64 464
Comptes professionnels en devises	7 966	5 445	5 902
Dépôts en dinars convertibles	3 252	3 631	4 804
Certificats de dépôt	90 000	36 500	40 000
Comptes prestataires de service en devises	-	1 197	451
Comptes négoce international	20	23	59
Personnes non résidentes	57 427	101 839	63 247
Autres sommes dues à la clientèle	86 442	45 666	87 849
TOTAL	623 441	556 889	537 520

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Encours Emprunts extérieurs	4 377	5 500	4 631
Autres Emprunts	100 173	127 118	115 611
TOTAL	104 550	132 618	120 242

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Encours emprunts extérieurs	4 377	5 500	4 631
Frais financiers/Emprunts extérieurs	-	23	10
Encours Emprunts obligataires	88 972	113 250	103 750
Autres emprunts	8 109	10 000	6 516
Frais financiers/Emprunts	3 092	3 845	5 335
Total	104 550	132 618	120 242

Note 11 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Organismes sociaux	1 714	2 267	1 272
Personnel	3 516	3 227	4 118
Etat et collectivités locales	1 937	1 283	3 355
Autres créiteurs	8 799	9 983	7 094
Valeurs exigibles après encaissement	1 265	3 514	1 454
Total	17 231	20 274	17 293

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	47 475	47 398	47 440
Actions propres	-840	-840	-840
Résultats reportés	-6 573	-7 355	-7 355
Résultat de la période	-2 097	-561	782
Total	127 965	128 642	130 027

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Cautions en faveur de la clientèle	68 445	62 245	66 829
Cautions en faveur des établissements financiers	5 035	5 261	5 493
Valeur résiduelle et acceptation à payer Leasing	2 959	1 564	5 649
Total	76 439	69 070	77 971

Note 14 : Engagements de financement reçus

Au 30 juin 2018, La banque n'a pas d'engagements de financement reçus .

Note 15 : Garanties reçues

Au 30 juin 2018, les garanties reçues présentent un solde de **620 036 KDT**.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 16 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires	506	324	1 097
Opérations avec la clientèle	30 058	24 963	53 692
TOTAL	30 564	25 287	54 789

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Opérations de trésorerie et Interbancaire	506	324	1 097
Intérêts sur les prêts	28 208	23 389	50 511
Revenus Leasing	1 764	1 494	3 006
Commissions sur engagements	86	80	175
Total	30 564	25 287	54 789

Note 17 : Gains sur opérations de change

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
gains sur opérations de change	1 881	1 509	3 489
Total	1 881	1 509	3 489

Note 18 : Revenus du portefeuille commercial

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Revenus des BTA	2 177	2 088	3 707
Total	2 177	2 088	3 707

Note 19 : Revenus du portefeuille d'investissement

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Revenus des Obligations	1 004	1 058	2 091
Revenus Fonds Gérés	321	255	592
Revenus des entreprises associées et coentreprise	247	326	254
Revenus titres participations	0	0	0
TOTAL	1 572	1 639	2 937

Les revenus des entreprises associées se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dividendes	225	517	455
Plus/Moins-values sur Titres	22	-191	-201
Total	247	326	254

Note 20 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires	6 990	3 367	7 784
Opérations sur la clientèle	12 426	10 363	19 509
Intérêt sur Emprunts extérieurs et ressources spéciales	61	109	192
Autres charges sur emprunt	3 095	3 665	7 247
TOTAL	22 572	17 504	34 732

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Opérations de trésorerie et Interbancaire	6 990	3 367	7 784
Intérêts sur Emprunts extérieurs	61	103	185
Commissions sur Emprunts extérieurs	0	6	7
Charges sur Emprunts obligataires	3 095	3 665	7 247
Intérêts sur dépôts	12 426	10 363	19 509
Total	22 572	17 504	34 732

Note 21 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Reprise des provisions sur prêts	1 069	753	3 489
Dotations aux provisions sur prêts	-7 897	-5 585	-11 055
Dotations aux provisions hors bilan	-136	-32	-53
Dotations aux provisions Leasing	-622	-562	-1 252
reprise provisions Leasing	150	98	169
Dotations aux provisions créditeurs divers	-216	-341	-1 606
reprises hors bilan	8	13	292
Total	-7 644	-5 656	-10 016

Note 22 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux provisions sur titres	0	-82	-213
Pertes courues sur titres	0	0	00
Reprises de provisions sur titres	88	265	342
Moins-value dépréciation Titres BTA	143	0	0
Amortissement prime d'acquisition BTA	-11	0	0
Total	220	183	129

Note 23 : Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 juin 2018, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Appointements et compléments	7 953	7 083	16 851
Avantages complémentaires	444	423	895
Charges sociales connexes	2 193	1 960	3 971
Autres frais du personnel	15	15	584
Dotations des congés payés	488	515	49
Total	11 093	9 996	22 350

Note 24 : Charges générales d'exploitation

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Frais exploitations non bancaires	2 244	2 331	4 723
Autres charges générales d'exploitation	1 539	1 394	3 251
TOTAL	3 783	3 725	7 974

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Impôts et taxes	370	334	801
Rémunérations des services extérieurs	1 836	1 961	3 870
Transports et déplacements	38	36	52
Autres charges générales d'exploitation	1 539	1 394	3 251
Total	3 783	3 725	7 974

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 25 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2018 les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de **(124 184)** KDT :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Caisse agences dinars	5 120	5 237	3 155
Caisse agences devises	4 135	2 698	1 303
Banque Centrale de Tunisie en dinars	468	4 953	684
Banque Centrale de Tunisie en devises	63 998	15 276	13 218
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	18 000	22 000	-
Prêts interbancaires en devises	70 139	65 052	116 197
Avoirs chez les correspondants locaux	63	63	63
Avoirs chez les correspondants étrangers	17 148	19 515	6 995
Emprunts et refinancement en devises BCT	-143 000	- 94 000	-61 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-160 255	- 80 912	-169 068
Total	-124 184	- 40 118	-88 453

Note 26 : Le résultat par action

Libelles	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Résultat net (KDT)	-2 097	-561	782
Parts distribuables aux ADP (KDT)	0	0	0
Résultat net aux actions ordinaires(KDT)	-2 097	-561	939
Nombre d'actions	35 000	35 000	35 000
résultat par action	- 0,060	-0,016	0,022

Note 27 : Note sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées ayant des effets sur la situation au 30/06/2018 se présentent comme suit :

- la BTE SICAR bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Les agios créditeurs résultant de ces conditions sont récapitulés dans le tableau suivant :

PERIODE	AGIOS
1er trimestre 2018	211
2ème trimestre 2018	487
Total	

- La BTE a confié à la BTE SICAR, filiale de la banque, divers montants sous forme de fonds gérés. Ces montants ont totalisé jusqu'au 30/06/2018 la somme de 14 792 KDT.
- En date du 31 Janvier 2007, La BTE et la TES ont conclu une convention de dépositaire au terme de laquelle la BTE assure la mission de dépositaire des titres et des fonds appartenant à cette SICAV. La rémunération du dépositaire est fixée à 5 KDT TTC et sera réglé par la TES annuellement et à terme échu.
- En date du 06/01/2010, la BTE et la TES ont conclu une convention de distribution. En contrepartie de cette prestation de service, la BTE perçoit de la TES une commission de distribution de 0.4% toutes taxes comprises par an calculée sur la base de l'actif net de la TES. Le calcul de ces frais se fera au jour le jour et viendra en déduction de l'actif net de la SICAV. Cette commission sera réglée et servie trimestriellement par la TES à terme échu sur présentation de facture.
Les commissions perçues par la BTE à ce titre se sont élevées au titre de l'exercice clos au 30/06/2018 128 KDT.
- Une convention de location portant sur un bureau de 30 m² situé dans les locaux de la banque a été signée entre la BTE et la TES. Le loyer annuel est de 1,5 KDT. Cette location est consentie et acceptée pour une durée de trois ans commençant le 1er Novembre 2006 et renouvelable par tacite reconduction.
- La TES SICAV bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Les agios créditeurs résultant de ces conditions sont récapitulés dans le tableau suivant :

PERIODE	AGIOS
1er trimestre 2018	10 117
2ème trimestre 2018	23 982
Total	

- La BTE a confié en 2003 à la société «Rapid Recouvrement», dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour son compte portant sur certaines créances. En rémunération de ses services, le mandataire percevra une commission calculée selon le barème annexé à la convention conclue entre les deux parties. Cette convention a été autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.
- Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'au 30/06/2018, un montant de 300 KDT figure au niveau de l'actif du bilan de la BTE. Ce montant correspond à des dividendes à recevoir sur la société rapide recouvrement
- En outre, la société « Rapid Recouvrement » bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Les agios créditeurs résultant de ces conditions sont récapitulés dans le tableau suivant :

PERIODE	AGIOS
1er trimestre 2018	4 757
2ème trimestre 2018	5 131
Total	

- la société « TEP» bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Les agios créditeurs résultant de ces conditions sont récapitulés dans le tableau suivant :

PERIODE	AGIOS
1er trimestre 2018	1 217
2ème trimestre 2018	548
Total	

- La rémunération du Directeur Général est fixée par l'arrêté du ministre des finances en date du 15 Décembre 2010. Elle englobe, outre le salaire et les indemnités, la mise à disposition d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais d'utilité.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire. les jetons de présence pour le premier semestre 2018 sont estimés à un montant brut de 26 KDT.



بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

Août 2018



Cabinet Nour El Houda HENANEE - CNH
Inscrit au Tableau de l'OECT
Espace Tunis, Immeuble H - Etage M - appt. 1.6
Montplaisir 1073 Tunis - Tunisie
Tél: +216 71 904 252 , Fax: +216 71 904 256



Cabinet Hichem CHEKIR – C.H.H
Inscrit au Tableau de l'OECT
Centre Urbain Nord Immeuble Carthage
Palace – 1082 – Tunis - Tunisie
Tél +216 71 94 71 45 Fax +216 71 49 61 22



Cabinet Nour El Houda HENANEE - CNH
Inscrit au Tableau de l'OECT
Espace Tunis, Immeuble H - Etage M - appt. 1.6
Montplaisir 1073 Tunis -Tunisie
Tél: +216 71 904 252 , Fax: +216 71 904 256



Cabinet Hichem CHEKIR – C.H.H
Inscrit au Tableau de l'OECT
Centre Urbain Nord Immeuble carthage
Palace - 1082 - Tunis -Tunisie
Tél +216 71 94 71 45 Fax +216 71 49 61 22

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de La Banque de Tunisie et des Emirats-BTE

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale réunie le 25 Avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2018, faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 127.965 KDT y compris un résultat net déficitaire de 2 097 KDT.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2018, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE" au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2018

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Nour El Houda HENANE

Cabinet Hichem CHEKIR

C.N.H

C.H.H

Nour El Houda HENANE

Hichem CHEKIR
